

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SYNDICAT AZUR (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25950002300025

POSTE COMPTABLE : SGC ARGENTEUIL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT AZUR (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	54
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	67
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	69
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	73
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	74
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	173122

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios**Valeurs**

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	19.94 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.8235 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19.26 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	50.2204 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11.01 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	41 102 344,18	43 503 556,88	0,00	A1	2 401 212,70
Investissement	4 155 730,24	4 224 890,89	(3)	A2	69 160,65
Fonctionnement	36 946 613,94	39 278 665,99	(4)	A3	2 332 052,05

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 654 587,71	III + IV 0,00	B1	-654 587,71	
Investissement	I 654 587,71	III 0,00	B2	-654 587,71	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 746 624,99
Investissement	A2 + B2	-585 427,06
Fonctionnement	A3 + B3	2 332 052,05

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****CZ****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 654 587,71
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	990,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	653 597,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****CS****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 755 618,19	12 795 873,86
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	654 587,71	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 385 667,96	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		12 795 873,86	12 795 873,86
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	48 363 020,51	42 737 331,24
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 625 689,27
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		48 363 020,51	48 363 020,51
TOTAL DU BUDGET (4)		61 158 894,37	61 158 894,37

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF


51

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	100 000,00	990,60	256 000,00	256 000,00	256 990,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	873 945,00	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19	1 278 550,19
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 225 900,00	653 597,11	6 687 100,00	6 687 100,00	7 340 697,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 199 845,00	654 587,71	8 221 650,19	8 221 650,19	8 876 237,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 041 280,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00	2 488 862,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 066 280,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00	2 488 862,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 266 125,00	654 587,71	10 710 512,19	10 710 512,19	11 365 099,90

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00

TOTAL	6 311 231,00	654 587,71	10 755 618,19	10 755 618,19	11 410 205,90
--------------	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 385 667,96
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 795 873,86
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	560 000,00	0,00	1,00	1,00	1,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		560 000,00	0,00	216 001,00	216 001,00	216 001,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 064 067,64	0,00	2 040 258,00	2 040 258,00	2 040 258,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 237 967,64	0,00	2 210 258,00	2 210 258,00	2 210 258,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 797 967,64	0,00	2 426 259,00	2 426 259,00	2 426 259,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 594 140,00		8 249 998,86	8 249 998,86	8 249 998,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 983 191,00		2 119 616,00	2 119 616,00	2 119 616,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 577 331,00		10 369 614,86	10 369 614,86	10 369 614,86

TOTAL	8 375 298,64	0,00	12 795 873,86	12 795 873,86	12 795 873,86
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 795 873,86
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

10 324 508,86

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	27 578 830,90	0,00	24 583 610,00	24 583 610,00	24 583 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 327 500,00	0,00	7 577 450,00	7 577 450,00	7 577 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	116 350,00	0,00	142 150,00	142 150,00	142 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		35 022 680,90	0,00	32 303 210,00	32 303 210,00	32 303 210,00
66	Charges financières	774 656,00	0,00	675 186,00	675 186,00	675 186,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 601 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		38 438 336,90	0,00	37 993 396,00	37 993 396,00	37 993 396,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 594 140,00		8 249 998,86	8 249 998,86	8 249 998,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 983 191,00		2 119 625,65	2 119 625,65	2 119 625,65
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 577 331,00		10 369 624,51	10 369 624,51	10 369 624,51

TOTAL	44 015 667,90	0,00	48 363 020,51	48 363 020,51	48 363 020,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 363 020,51
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	160 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 961 300,00	0,00	2 024 488,00	2 024 488,00	2 024 488,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 725 298,00	0,00	11 974 772,75	11 974 772,75	11 974 772,75
74	Dotations et participations (3)	24 124 115,00	0,00	23 472 508,49	23 472 508,49	23 472 508,49
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 500,01	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
Total des recettes de gestion courante		37 996 213,01	0,00	37 651 769,24	37 651 769,24	37 651 769,24
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		38 636 669,01	0,00	42 692 225,24	42 692 225,24	42 692 225,24

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00

TOTAL	38 681 775,01	0,00	42 737 331,24	42 737 331,24	42 737 331,24
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 625 689,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 363 020,51
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 324 518,51	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	45 106,00	45 106,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 488 862,00	0,00	2 488 862,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	256 990,60	0,00	256 990,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 278 550,19	0,00	1 278 550,19
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	7 340 697,11	0,00	7 340 697,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 365 099,90	45 106,00	11 410 205,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 385 667,96
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 795 873,86
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	24 583 610,00		24 583 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 577 450,00		7 577 450,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	142 150,00	0,00	142 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	675 186,00	0,00	675 186,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000 000,00	2 119 625,65	7 119 625,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 249 998,86	8 249 998,86
Dépenses de fonctionnement – Total		37 993 396,00	10 369 624,51	48 363 020,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 363 020,51
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****DZ****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	170 000,00	0,00	170 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1,00	0,00	1,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	216 000,00	0,00	216 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 065 265,00	1 065 265,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 054 351,00	1 054 351,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 249 998,86	8 249 998,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		386 001,00	10 369 614,86	10 755 615,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 040 258,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 795 873,86
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	138 000,00		138 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 024 488,00		2 024 488,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	11 974 772,75		11 974 772,75
74	Dotations et participations (8)	23 472 508,49		23 472 508,49
75	Autres produits de gestion courante (8)	42 000,00	0,00	42 000,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	45 106,00	45 106,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	4 400 000,00	0,00	4 400 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		42 692 225,24	45 106,00	42 737 331,24

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			5 625 689,27
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			48 363 020,51

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		6 311 231,00	654 587,71	0,00	10 755 618,19	10 755 618,19	0,00	10 755 618,19	11 410 205,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	990,60	0,00	256 000,00	256 000,00	0,00	256 000,00	256 990,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	873 945,00	0,00	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19
21	Immobilisations corporelles	2 225 900,00	653 597,11	0,00	6 687 100,00	6 687 100,00	0,00	6 687 100,00	7 340 697,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 199 845,00	654 587,71	0,00	8 221 650,19	8 221 650,19	0,00	8 221 650,19	8 876 237,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 041 280,00	0,00		2 488 862,00	2 488 862,00		2 488 862,00	2 488 862,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 066 280,00	0,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 266 125,00	654 587,71	0,00	10 710 512,19	10 710 512,19	0,00	10 710 512,19	11 365 099,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	45 106,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		45 106,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**1 385 667,96**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

Pour information

TOTAL

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

(RAR N-1 + vote)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								12 795 873,86

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 311 231,00	0,00	10 755 615,86	10 755 615,86	10 755 615,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 000,00	0,00	1,00	1,00	1,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		560 000,00	0,00	216 001,00	216 001,00	216 001,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		733 900,00	0,00	386 001,00	386 001,00	386 001,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 594 140,00		8 249 998,86	8 249 998,86	8 249 998,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 983 191,00		2 119 616,00	2 119 616,00	2 119 616,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 577 331,00		10 369 614,86	10 369 614,86	10 369 614,86

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

2 040 258,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

TOTAL
(RAR N-1 + Vote)

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées	12 795 873,86
--	---------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 311 231,00	654 587,71	0,00	10 755 618,19	10 755 618,19	0,00	10 755 618,19	11 410 205,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	990,60	0,00	256 000,00	256 000,00	0,00	256 000,00	256 990,60
2031	Frais d'études	0,00	0,00		256 000,00	256 000,00	0,00	256 000,00	256 000,00
2051	Concessions, droits similaires	100 000,00	990,60		0,00	0,00	0,00	0,00	990,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	873 945,00	0,00	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	873 945,00	0,00		1 278 550,19	1 278 550,19	0,00	1 278 550,19	1 278 550,19
21	Immobilisations corporelles	2 225 900,00	653 597,11	0,00	6 687 100,00	6 687 100,00	0,00	6 687 100,00	7 340 697,11
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	9 437,04		0,00	0,00	0,00	0,00	9 437,04
217318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	466 000,00	4 863,36		664 000,00	664 000,00	0,00	664 000,00	668 863,36
217533	Réseaux câblés (mise à dispo)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
2181	Install. générales, agencements	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	340 000,00	534 369,59		587 500,00	587 500,00	0,00	587 500,00	1 121 869,59
21838	Autre matériel informatique	25 500,00	0,00		84 800,00	84 800,00	0,00	84 800,00	84 800,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	24 763,20		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	39 263,20
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 383 400,00	80 163,92		1 303 300,00	1 303 300,00	0,00	1 303 300,00	1 383 463,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information : Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information : Crédits gérés hors AP	TOTAL : (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses d'équipement		3 199 845,00	654 587,71	0,00	8 221 650,19	8 221 650,19	0,00	8 221 650,19	8 876 237,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 041 280,00	0,00		2 488 862,00	2 488 862,00		2 488 862,00	2 488 862,00
1641	Emprunts en euros	3 041 280,00	0,00		2 488 862,00	2 488 862,00		2 488 862,00	2 488 862,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 066 280,00	0,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00	0,00	2 488 862,00	2 488 862,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 266 125,00	654 587,71	0,00	10 710 512,19	10 710 512,19	0,00	10 710 512,19	11 365 099,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	45 106,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	45 106,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
13912	Subv. transf. Régions	21 250,00			21 250,00	21 250,00		21 250,00	21 250,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	23 856,00			23 856,00	23 856,00		23 856,00	23 856,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		45 106,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF



AZ.1

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****AZUR**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 311 231,00	0,00	10 755 615,86	10 755 615,86	10 755 615,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 000,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		560 000,00	0,00	216 001,00	216 001,00	216 001,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
10222	FCTVA	173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		173 900,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		733 900,00	0,00	386 001,00	386 001,00	386 001,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 594 140,00		8 249 998,86	8 249 998,86	8 249 998,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 983 191,00		2 119 616,00	2 119 616,00	2 119 616,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 695,00		65 692,08	65 692,08	65 692,08
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 654,00		23 653,57	23 653,57	23 653,57
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 149,00		11 148,54	11 148,54	11 148,54
2805	Licences, logiciels, droits similaires	53 095,00		93 452,40	93 452,40	93 452,40

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	28 391,00		32 823,59	32 823,59		32 823,59
281351	Bâtiments publics	13 505,00		13 504,53	13 504,53		13 504,53
28152	Installations de voirie	12 628,00		12 627,53	12 627,53		12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	221,00		220,80	220,80		220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	33 490,00		34 043,70	34 043,70		34 043,70
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	349,00		348,48	348,48		348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 396,00		2 395,16	2 395,16		2 395,16
28181	Installations générales, aménagt divers	8 946,00		12 497,95	12 497,95		12 497,95
281828	Autres matériels de transport	252 030,00		274 468,23	274 468,23		274 468,23
281838	Autre matériel informatique	20 058,00		18 716,35	18 716,35		18 716,35
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 860,00		7 059,59	7 059,59		7 059,59
28188	Autres immo. corporelles	398 373,00		462 612,50	462 612,50		462 612,50
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00		1 054 351,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		5 577 331,00		10 369 614,86	10 369 614,86		10 369 614,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

B

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		44 015 667,90	0,00	0,00	48 363 020,51	48 363 020,51	0,00	48 363 020,51	48 363 020,51
011	Charges à caractère général (3)	27 578 830,90	0,00	0,00	24 583 610,00	24 583 610,00	0,00	24 583 610,00	24 583 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 327 500,00	0,00		7 577 450,00	7 577 450,00		7 577 450,00	7 577 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	116 350,00	0,00	0,00	142 150,00	142 150,00	0,00	142 150,00	142 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		35 022 680,90	0,00	0,00	32 303 210,00	32 303 210,00	0,00	32 303 210,00	32 303 210,00
66	Charges financières	774 656,00	0,00		675 186,00	675 186,00		675 186,00	675 186,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 601 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 415 656,00	0,00	0,00	5 690 186,00	5 690 186,00		5 690 186,00	5 690 186,00
Total des dépenses réelles		38 438 336,90	0,00	0,00	37 993 396,00	37 993 396,00	0,00	37 993 396,00	37 993 396,00
023	Virement à la section d'investissement	3 594 140,00			8 249 998,86	8 249 998,86		8 249 998,86	8 249 998,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 983 191,00			2 119 625,65	2 119 625,65		2 119 625,65	2 119 625,65
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 577 331,00			10 369 624,51	10 369 624,51		10 369 624,51	10 369 624,51
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									48 363 020,51

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 681 775,01	0,00	42 737 331,24	42 737 331,24	42 737 331,24
013	Atténuations de charges (2)	160 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 961 300,00	0,00	2 024 488,00	2 024 488,00	2 024 488,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 725 298,00	0,00	11 974 772,75	11 974 772,75	11 974 772,75
74	Dotations et participations (2)	24 124 115,00	0,00	23 472 508,49	23 472 508,49	23 472 508,49
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 500,01	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 996 213,01	0,00	37 651 769,24	37 651 769,24	37 651 769,24
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
Total des recettes financières		640 456,00	0,00	5 040 456,00	5 040 456,00	5 040 456,00
Total des recettes réelles		38 636 669,01	0,00	42 692 225,24	42 692 225,24	42 692 225,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						5 625 689,27
Total des recettes de fonctionnement cumulées						48 363 020,51

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

51

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		44 015 667,90	0,00	0,00	48 363 020,51	48 363 020,51	0,00	48 363 020,51	48 363 020,51
011	Charges à caractère général (4)	27 578 830,90	0,00	0,00	24 583 610,00	24 583 610,00	0,00	24 583 610,00	24 583 610,00
6042	Achats de prestations de services	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60613	Chauffage urbain	43 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60622	Carburants	536 000,00	0,00		504 000,00	504 000,00	0,00	504 000,00	504 000,00
60623	Alimentation	15 500,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	90 050,00	0,00		90 100,00	90 100,00	0,00	90 100,00	90 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	51 000,00	0,00		58 400,00	58 400,00	0,00	58 400,00	58 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	130 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6064	Fournitures administratives	9 050,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
6068	Autres matières et fournitures	803 750,00	0,00		694 150,00	694 150,00	0,00	694 150,00	694 150,00
611	Contrats de prestations de services	24 285 060,90	0,00		21 562 000,00	21 562 000,00	0,00	21 562 000,00	21 562 000,00
6132	Locations immobilières	128 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
61351	Matériel roulant	7 200,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
61358	Autres	12 700,00	0,00		11 650,00	11 650,00	0,00	11 650,00	11 650,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	48 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 500,00	0,00		48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	48 500,00
6156	Maintenance	122 500,00	0,00		116 500,00	116 500,00	0,00	116 500,00	116 500,00
6161	Multirisques	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	125 000,00	0,00		154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00	154 000,00
6182	Documentation générale et technique	780,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 400,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
62268	Autres honoraires, conseils	244 400,00	0,00		220 700,00	220 700,00	0,00	220 700,00	220 700,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 560,00	0,00		25 060,00	25 060,00	0,00	25 060,00	25 060,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour	Publié le	Pour	TOTAL
							information	ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF	information	(RAR N-1 +
							Crédits gérés dans le cadre d'une AE		Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	48 340,00	0,00		41 980,00	41 980,00	0,00		41 980,00	41 980,00
6238	Divers	55 610,00	0,00		45 810,00	45 810,00	0,00		45 810,00	45 810,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	230,00	0,00		260,00	260,00	0,00		260,00	260,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 100,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
63513	Autres impôts locaux	283 200,00	0,00		198 000,00	198 000,00	0,00		198 000,00	198 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 400,00	0,00		14 800,00	14 800,00	0,00		14 800,00	14 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 327 500,00	0,00		7 577 450,00	7 577 450,00			7 577 450,00	7 577 450,00
6218	Autre personnel extérieur	38 500,00	0,00		102 000,00	102 000,00			102 000,00	102 000,00
6331	Versement mobilité	75 490,00	0,00		75 500,00	75 500,00			75 500,00	75 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00			18 600,00	18 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00			65 000,00	65 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 284 040,00	0,00		2 285 000,00	2 285 000,00			2 285 000,00	2 285 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00			125 000,00	125 000,00
64113	NBI	57 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00			57 000,00	57 000,00
64118	Autres indemnités	915 000,00	0,00		970 000,00	970 000,00			970 000,00	970 000,00
64131	Rémunérations	1 170 000,00	0,00		1 170 000,00	1 170 000,00			1 170 000,00	1 170 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	82 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00			80 000,00	80 000,00
64138	Primes et autres indemnités	420 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00			420 000,00	420 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	790 000,00	0,00		810 000,00	810 000,00			810 000,00	810 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	745 000,00	0,00		825 000,00	825 000,00			825 000,00	825 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	113 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00			150 000,00	150 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 350,00	0,00		8 350,00	8 350,00			8 350,00	8 350,00
64731	Allocations chômage versées directement	150 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00			130 000,00	130 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00		
6478	Autres charges sociales diverses	203 520,00	0,00	220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00		
6488	Autres	57 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00		61 000,00	61 000,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Crédits gérés Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	116 350,00	0,00	0,00	142 150,00	142 150,00	0,00	142 150,00	142 150,00
65311	Indemnités de fonction	42 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	11 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65818	Autres	24 600,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	250,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		35 022 680,90	0,00	0,00	32 303 210,00	32 303 210,00	0,00	32 303 210,00	32 303 210,00
66	Charges financières	774 656,00	0,00		675 186,00	675 186,00		675 186,00	675 186,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	804 620,00	0,00		695 981,00	695 981,00		695 981,00	695 981,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-29 964,00	0,00		-20 795,00	-20 795,00		-20 795,00	-20 795,00
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 601 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 600 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	1 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 415 656,00	0,00	0,00	5 690 186,00	5 690 186,00		5 690 186,00	5 690 186,00
Total des dépenses réelles		38 438 336,90	0,00	0,00	37 993 396,00	37 993 396,00	0,00	37 993 396,00	37 993 396,00
023	Virement à la section d'investissement	3 594 140,00			8 249 998,86	8 249 998,86		8 249 998,86	8 249 998,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 983 191,00			2 119 625,65	2 119 625,65		2 119 625,65	2 119 625,65
6811	Dot. amort. immos incorporelles	928 840,00			1 065 265,00	1 065 265,00		1 065 265,00	1 065 265,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

Pour

TOTAL

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) Vote) III = I + II
			I			II			
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 054 351,00			1 054 360,65	1 054 360,65		1 054 360,65	1 054 360,65
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 577 331,00			10 369 624,51	10 369 624,51		10 369 624,51	10 369 624,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-20 795,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-20 795,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 681 775,01	0,00	42 737 331,24	42 737 331,24	42 737 331,24
013	Atténuations de charges (3)	160 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	48 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	32 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	80 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 961 300,00	0,00	2 024 488,00	2 024 488,00	2 024 488,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	860 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
706888	Autres	250 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7078	Autres marchandises	405 300,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	394 000,00	0,00	367 488,00	367 488,00	367 488,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 725 298,00	0,00	11 974 772,75	11 974 772,75	11 974 772,75
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 725 298,00	0,00	11 974 772,75	11 974 772,75	11 974 772,75
74	Dotations et participations (3)	24 124 115,00	0,00	23 472 508,49	23 472 508,49	23 472 508,49
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	8 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74758	Participation autres groupements	23 276 865,00	0,00	22 609 508,49	22 609 508,49	22 609 508,49
747888	Autres	839 000,00	0,00	861 000,00	861 000,00	861 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 500,01	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
75888	Autres	25 500,01	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
Total des recettes de gestion des services		37 996 213,01	0,00	37 651 769,24	37 651 769,24	37 651 769,24
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 03/04/2025
ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF
(SAS 2025-2026)

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté par l'assemblée II	Total III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00		4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
Total des recettes réelles		38 636 669,01	0,00	42 692 225,24	42 692 225,24	42 692 225,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		45 106,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					41 761 515,09									
1641 Emprunts en euros (total)					41 761 515,09									
ARKEA 0421 2462795	ARKEA BANQUE ENTREPRISES INSTITUTIONNELS	18/12/2015	2015-01-30	30/01/2015	5 000 000,00	F		2,150	2,150	EURO	T	C	N	A-1
MON504335EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-08-20	01/09/2016	16 408 987,05	F		3,300	3,300	EURO	A	C	N	A-1
MON504336EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-10-02	01/10/2016	11 948 895,08	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
MON504337EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-07-23	01/11/2016	8 403 632,96	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					41 761 515,09										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		21 440 193,22					2 488 860,96	695 979,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 440 193,22					2 488 860,96	695 979,63	0,00	0,00
ARKEA 0421 2462795	N	0,00	A-1	1 848 195,52	5,00	F		2,150	353 959,61	36 895,15	0,00	0,00
MON504335EUR	N	0,00	A-1	7 858 668,26	11,00	F		3,300	1 013 745,28	262 937,94	0,00	0,00
MON504336EUR	N	0,00	A-1	6 277 484,35	11,00	F		3,300	713 691,84	211 943,57	0,00	0,00
MON504337EUR	N	0,00	A-1	5 455 845,09	11,00	F		3,300	407 464,23	184 202,97	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		21 440 193,22					2 488 860,96	695 979,63	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

IV

B1.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	21 440 193,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

IV

B1.6

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	
B1.6	

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
BF

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'études à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Frais de recherche et de développement suivis ou non de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les biens mobiliers, matériel ou études	10	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les bâtiments ou les installations	30	19/02/2021
L	Concessions et droits similaires	2	19/02/2021
L	Agencements et aménagements de terrains, plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2021
L	autres agencements et aménagements de terrains	10	19/02/2021
L	Constructions batiments	30	19/02/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements constructions	20	19/02/2021
L	Installations de voirie	20	19/02/2021
L	Matériel roulant de voirie	10	19/02/2021
L	Autres matériels et outillage de voirie	8	19/02/2021
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	19/02/2021
L	Autres constructions	20	19/02/2021
L	Réseaux électrification	15	19/02/2021
L	Autres installations, matériels et outillage technique	15	19/02/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers lorsque le syndicat n'est pas propriétai	15	19/02/2021
L	Autres immobilisations corporelles (bornes apport volontaire)	10	19/02/2021
L	Bacs d'ordures ménagères achetés en lots	7	19/02/2021
L	Deux-roues, voitures et fourgonnettes	5	19/02/2021
L	Voitures utilitaire < 3,5 tonnes	10	19/02/2021
L	Camions-véhicules industriels > à 3,5 tonnes	15	19/02/2021
L	Matériel informatique	3	19/02/2021
L	Matériel de bureau et mobilier	10	19/02/2021
L	Matériel de téléphonie	2	19/02/2021
L	Biens de faible valeur (seuil 1 000 euros), à l'exception des bacs d'OM achetés en lot	1	19/02/2021

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	7 201 000,00		1 814 500,00	9 015 500,00	4 400 000,00	4 615 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	7 201 000,00		1 814 500,00	9 015 500,00	4 400 000,00	4 615 500,00
CHARGES LIEES AUX AMENAGEMENTS DANS FUTUR BUREAU ADMINISTRATIF AZUR	1 000 000,00		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
LISSAGE DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS DETTE DAILLY DU FUTUR CVE	3 600 000,00		0,00	3 600 000,00	0,00	3 600 000,00
Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)	0,00	04/02/2020	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
LISSAGE FONDS DE SOUTIEN	1 000,00	04/02/2020	4 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Créances douteuses	0,00	05/09/2022	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00
PROVISION POUR CHARGES LIEES AU CVE AZUR	0,00	04/04/2023	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00
PROVISION POUR TRAVAUX A VENIR AU CVE	2 300 000,00	27/03/2024	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00
PROVISION POUR CHARGES LIEES AU CVE AZUR	300 000,00	02/04/2024	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	7 201 000,00		1 814 500,00	9 015 500,00	4 400 000,00	4 615 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

SOLDE

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	7 201 000,00		1 814 500,00	9 015 500,00	4 400 000,00	4 615 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
RISQUE FINANCIER	LISSAGE FONDS DE SOUTIEN	750 000,00	8	3 000,00	1 000,00	746 000,00
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	1 000,00	1 000,00	748 000,00
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	2 000,00	1 000,00	747 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV**
BT.4**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	3 184 840,59
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	3 184 840,59
Recettes réelles de fonctionnement	II	42 692 225,24
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,46

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	4,00	4,00	8,00
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		140,00	0,00	140,00	79,80	24,00	103,80
Adjoint technique territorial	C	45,00	0,00	45,00	20,00	23,00	43,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	26,00	0,00	26,00	19,80	0,00	19,80
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	36,00	0,00	36,00	22,00	0,00	22,00
Agent de Maitrise	C	8,00	0,00	8,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maitrise Principal	C	16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

Document transmis sur EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		160,00	0,00	160,00	83,80	28,00	111,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	376	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	513	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	480	0,00	332-8-2° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le j	CDD Contractuel en CDD
Technicien	B	TECH	373	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

CONTRAT

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 385 667,96
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-654 587,71	-654 587,71
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-654 587,71	-2 040 255,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 040 258,00	2 040 258,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-654 587,71	-2 040 255,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 385 670,29	2,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 533 968,00	2 533 968,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	10 539 614,86	10 539 614,86
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 005 646,86	8 005 646,86

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 533 968,00	I 2 533 968,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 488 862,00	2 488 862,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 488 862,00	2 488 862,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 106,00	45 106,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	45 106,00	45 106,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 539 614,86	III 10 539 614,86
Ressources propres externes de l'année (a)		170 000,00	170 000,00
10222	FCTVA	170 000,00	170 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		10 369 614,86	10 369 614,86
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 692,08	65 692,08
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,57	23 653,57
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 148,54	11 148,54
2805	Licences, logiciels, droits similaires	93 452,40	93 452,40
28128	Autres aménagements de terrains	32 823,59	32 823,59
281351	Bâtiments publics	13 504,53	13 504,53
28152	Installations de voirie	12 627,53	12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	220,80	220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	34 043,70	34 043,70
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	348,48	348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,16	2 395,16
28181	Installations générales, aménagt divers	12 497,95	12 497,95
281828	Autres matériels de transport	274 468,23	274 468,23
281838	Autre matériel informatique	18 716,35	18 716,35
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 059,59	7 059,59
28188	Autres immo. corporelles	462 612,50	462 612,50
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00	1 054 351,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 249 998,86	8 249 998,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****IV****D4.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		1 748 531,20
1641	Emprunts en euros	1 748 531,20
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		8 008 198,10
040	Opérations ordre transf. entre sections	21 225,40
13912	Régions	9 999,55
13918	Autres	11 225,85
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		21 225,40
TOTAL GENERAL		8 029 423,50

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		72 880,02
10222	FCTVA	72 879,23
1312	région	0,79
Autres recettes éventuelles		1 229 753,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 229 753,63
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 578 580,34
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 368 103,01
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	642 082,28
4817	Indemnités de renégociation de la dette	726 020,73

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	5 202 633,54
Total des recettes d'ordre		6 570 736,55
TOTAL GENERAL		8 149 316,89

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

IV

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

D4.2

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	14 854 465,50
6042	Achats de prestations de services	3 092,12
60611	Eau et assainissement	13 373,33
60612	Énergie - Électricité	15 733,33
60613	Chauffage urbain	25 173,34
60622	Carburants	396 087,75
60623	Alimentation	11 564,05
60628	Autres fournitures non stockées	2 753,33
60631	Fournitures d'entretien	70 002,23
60632	Fournitures de petit équipement	40 280,64
60636	Habillement et vêtements de travail	94 400,01
6064	Fournitures administratives	6 256,31
6068	Autres matières et fournitures	537 441,59
611	Contrats de prestations de services	12 617 187,11
6132	Locations immobilières	78 666,67
61351	Matériel roulant	5 961,84
61358	Autres	8 414,42
615228	Autres bâtiments	20 065,23
61551	Matériel roulant	157 333,35
61558	Autres biens mobiliers	35 524,02
6156	Maintenance	82 143,77
6161	Multirisques	4 131,57
6168	Autres	106 043,62
6182	Documentation générale et technique	585,31
6184	Versements à des organismes de formation	30 029,38
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 843,89
62268	Autres honoraires, conseils	150 656,37
6231	Annonces et insertions	14 833,33
6232	Fêtes et cérémonies	16 291,56
6236	Catalogues et imprimés	14 508,73
6238	Divers	29 002,95

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
6251	Voyages, déplacements et missions	9 008,82
6261	Frais d'affranchissement	4 131,57
6262	Frais de télécommunications	15 149,09
627	Services bancaires et assimilés	179,03
6281	Concours divers (cotisations)	3 442,97
63512	Taxes foncières	79 188,41
63513	Autres impôts locaux	136 341,79
6355	Taxes et impôts sur véhicules	11 642,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 495 157,04
6218	Autre personnel extérieur	31 530,85
6331	Versement mobilité	56 680,46
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 963,66
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	48 797,75
64111	Rémunération principale	1 715 428,57
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de	93 841,83
64113	NBI	42 791,87
64118	Autres indemnités	728 212,57
64131	Rémunérations	729 906,69
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de	60 058,77
64138	Primes et autres indemnités	315 308,53
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	608 095,03
6453	Cotisations aux caisses de retraites	619 356,05
6455	Cotisations pour assurance du personnel	112 610,19
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 268,63
64731	Versées directement	97 595,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 753,67
6478	Autres charges sociales diverses	165 161,61
6488	Autres	45 794,81
65	Autres charges de gestion courante	102 510,78
65311	Indemnités de fonction	33 783,06
65313	Cotisations de retraite	6 005,88
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	750,73
6541	Créances admises en non-valeur	19 653,73
65748	Subventions de fonctionnement aux autres pers. droit privé	18 941,02
65818	Autres	23 269,96
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00
65888	Autres	106,40

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
66	Charges financières	468 422,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	482 867,43
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-14 445,06
67	Charges spécifiques	9 826,87
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 826,87
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	3 442 974,54
6865	Dotations aux provisions pour risques et charges f	3 442 974,54
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		24 373 357,10
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 368 109,66
6811	Dot. amort. immos incorporelles	642 082,28
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	726 027,38
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 202 633,54
Total des dépenses d'ordre		6 570 743,20
TOTAL GENERAL		30 944 100,30

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		10 463 161,13
7473	Départements	1 236,85
7475801	Convention Tri-Action	2 712 157,65
7475802	convention Emeraude	5 391 769,41
747584	Contribution complémentaire EPT BOUCLE NORD SEINE	1 765 117,00
747888	Autres	592 880,22
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		2 097 084,84
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 520 572,61
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	589 612,02
706888	Autres	314 666,69
7078	Autres marchandises	210 511,81
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	39 038,20
70878	par des tiers	366 743,89

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 095-259500023-20250403-BP2025-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
75	Autres produits de gestion courante	31 896,11
75888	Autres	24 388,76
758888	Produits exceptionnels divers	7 507,35
76	Produits financiers	441 014,74
76811	Sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisées	441 014,74
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	103 601,38
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	37 536,73
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	7 507,35
6479	Remboursements sur autres charges sociales	58 557,30
Total des recettes réelles		27 564 836,32
042	Opérations ordre transf. entre sections	21 225,40
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 225,40
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		3 379 264,09
TOTAL GENERAL		30 944 100,41

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. Gilbert AH-YU , Président	
002. Xavier PERICAT , 1er Vice-Président	
003. Georges MOTHON , Délégué Titulaire	
004. Nessrine MENHAOUARA , 2ème Vice-Présidente	
005. Pascal BEYRIA , Délégué Titulaire	
006. Dominique MEANCE , Délégué Titulaire	
007. André BOURDON , 3ème Vice Président	
008. Nathalie JOLLY , Délégué Titulaire	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.